

Bilan des moyennes aux épreuves sur les cinq dernières années

| | | Session de MF2 | | | | | |
|-----------------|--------------------------|----------------|-------|------|-------|-------|-------------|
| <i>Epreuves</i> | | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Moy / 5 ans |
| | | | | | | | (*) |
| 1 | Anatomie , Physio, ... | 11,6 | 12,3 | 12,6 | 11,41 | 12 | 11,98 |
| 2 | Décompression | 11,4 | 12,4 | 11,7 | 10,58 | 11,2 | 11,46 |
| 3 | Aspects Théoriques | 10,8 | 10,65 | 10,2 | 9,46 | 8,5 | 9,92 |
| 4 | Cadre réglementaire | 12,3 | 12,1 | 12,2 | 10,08 | 11,7 | 11,68 |
| 5 | Matériel | 12,2 | 12,1 | 12,3 | 11,62 | 11,52 | 11,95 |
| 6 | Péda. Pratique ou Prépa. | 10,4 | 11,15 | 11,2 | 10,8 | 10,1 | 10,73 |
| 7 | Péda. Gén. Et organisa. | 11 | 11,35 | 10,8 | 10,68 | 10,1 | 10,79 |
| 8 | Péda. Théorique | 10,7 | 11,8 | 9,7 | 10,2 | 10,3 | 10,54 |
| 9 | Mannequin | 12,3 | 11,7 | 11,2 | 14,28 | 13 | 12,50 |
| 10 | 1500 m | 11,9 | 12,2 | 12,1 | 11,52 | 13,6 | 12,26 |
| 11 | Apnée à -15 m | 12,6 | 12,55 | 14,1 | 11,63 | 12,6 | 12,70 |
| 12 | 1000 m Capelé | 12,2 | 11,13 | 10,5 | 7,65 | 12,1 | 10,72 |
| 13 | Orientation instinctive | 11,7 | 12,1 | 11,7 | 14,6 | 12,8 | 12,58 |
| 14 | Orientation Compas | 12,3 | 12,85 | 15,3 | 15,88 | 15,2 | 14,31 |
| 15 | D T H à - 30 m | 12,2 | 11,85 | 11,9 | 12,25 | 12,3 | 12,10 |
| 16 | R S E de - 30 m | 11,8 | 12,4 | 12,6 | 11,55 | 11,8 | 12,03 |
| 17 | P A - 40 m | 12,7 | 12,85 | 12,1 | 13,1 | 11,7 | 12,49 |
| 18 | Plongée à - 50 m | 11,8 | 11,65 | 11,2 | 11,9 | 11,7 | 11,65 |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

(*) : Moyenne peu significative, mais donnée pour avoir une image des épreuves

L'analyse des résultats présentés par ce tableau, met en évidence pour ces sessions 2007 une dégradation de la moyenne de certaines épreuves.

Dans les années à venir cette dérive est à surveiller et des dispositions sont à prendre.

Les stages de préparation semblent répondre aux attentes des candidats, surtout en ce qui concerne la préparation aux épreuves. Ces stages ne doivent en aucun cas **se substituer à un entraînement sérieux par le candidat** aux épreuves écrites et aux épreuves physiques

Éléments d'appréciation des épreuves pratiques du MF2

Sessions 2008

REMARQUES PRÉALABLES :

La gestion de la sécurité individuelle consécutive à l'exercice réalisé fait partie intégrante de l'épreuve et de son évaluation. Le candidat est donc évalué sur sa prestation jusqu'à sa remontée sur le bateau.

Toute épreuve ne peut être effectuée qu'une seule fois.

Pour plus d'informations sur les critères d'évaluation des différentes épreuves, consulter le **Guide du Moniteur**.

Exemples de critères d'évaluation pour quelques épreuves.

RSE – 30 m

- La remontée se fait gilet vide
- L'évaluation prend en compte le temps de réaction à l'injonction de départ du fond (immédiate ou retardée) plus que la notion d'inspiration ou d'expiration.
- La vitesse de remontée admise de –30 à –15 mètres est comprise entre 20 à 25 m/mn. Une vitesse supérieure pénalise le candidat.
- De –15 à –3 m la vitesse de remontée maxi est de 10 à 15 m/mn.
- L'évaluation à l'approche de la surface porte sur l'efficacité de cette approche, à savoir que le tour d'horizon n'est pas décoratif et doit permettre un arrêt en cas de danger. Le candidat gagnera à marquer cet arrêt.
- Le tuba peut être en place mais ne doit pas être en bouche. Le candidat ne sera pas pénalisé s'il ne met pas son tuba en place.
- La reprise du détendeur est éliminatoire.

P. A. de – 40 m

- Le gilet est gonflé au fond par un instructeur.
- La remontée doit être la plus rapide possible, le candidat gagnera à prendre une position la plus hydrodynamique possible, sans se freiner.
- Le candidat doit marquer un arrêt à la profondeur de – 20 m, signalée par une marque sur le pendeur.
- La purge du SGS doit se faire en une seule fois.
- La stabilisation doit être effectuée entre – 19 et – 21 m.
- La poursuite de la remontée s'effectue sur l'air résiduel du gilet jusqu'à – 3 m
- Si le candidat sort de l'eau sans se stabiliser, l'épreuve est non faite (éliminatoire).
- Si le candidat se stabilise entre –1 m et la surface, l'épreuve est notée 05/20.
- Les candidats doivent rester dans l'atelier, c'est-à-dire se maintenir au cours de l'exercice dans un cylindre vertical de 3 m de rayon autour du pendeur. Tout candidat sortant de ce rayon est éliminé.
- Le matériel utilisé pour cette épreuve est évidemment le même que pour les autres exercices.

APNÉE à – 15 m

- Le candidat est éliminé s'il n'atteint pas la profondeur imposée ou s'il est victime d'une syncope, y compris en surface, consécutivement à l'apnée (l'épreuve est non faite).
- Le candidat est également évalué sur la qualité de son canard, la verticalité de sa descente, son élégance dans l'eau et le fait de se signaler aux instructeurs présents sur son passage.
- Il gagnera à descendre en dessous de l'instructeur placé à -15 m, ce qui implique que l'épreuve se déroule sur un fond légèrement plus important, de façon à pouvoir se présenter de face et à la bonne hauteur.
- La répartition du temps de l'apnée entre la descente et la remontée sera prise en compte, la remontée devant être plus lente que la descente.
- L'approche de la surface, l'efficacité des mesures de sécurité prises avant d'émerger et la capacité à marquer un arrêt proche de la surface seront prises en compte, ainsi que le comportement immédiat à la sortie de l'apnée : signe OK franc et clair, identification du candidat.
- Les candidats doivent effectuer l'épreuve dans un rayon inférieur à 3 m du pendeur matérialisant l'atelier.

DTH de – 30 m

- Du départ au fond jusqu'à -20 m, une vitesse permettant de s'extraire rapidement de la profondeur est permise.
- De -20 à -3 m la vitesse doit être comprise entre 10 et 15 m/mn.
- L'efficacité de l'approche de la surface et la gestion de la sécurité avant d'émerger seront prises en compte. L'arrêt à -3 m en vue d'effectuer le tour d'horizon est recommandé. Le candidat doit également s'assurer qu'il n'y a aucun danger juste au-dessus de lui.
- Le tractage en surface doit se faire avec les voies aériennes, notamment du syncopé, le plus proche de la surface, voire en dehors de l'eau.
- Les candidats ne doivent pas larguer la ceinture ou le lest de la victime.
- Le contrôle du manomètre n'est pas imposé.
- L'épreuve s'arrête aux abords de l'échelle, la prise d'échelle n'est pas effectuée.
- Le candidat sera également évalué sur sa condition physique à l'issue de l'épreuve.

ÉPREUVES à – 50 m

- Une descente rapide n'apporte pas de points supplémentaires.
- La descente doit se faire sans accélération.
- La gestion de la profondeur sera appréciée, le candidat devant commencer au cours de sa descente à préparer sa stabilisation. À partir de -35 m (environ) il ralentira de façon à arriver à la profondeur de -50 lentement et stabilisé.
- La stabilisation se fait sur les instruments du candidat. En cas de décalage, il peut lui être demandé de modifier sa profondeur pour se caler sur les instruments du jury.
- Une stabilisation entre -49 et -51 n'est pas pénalisante.
- Toute évolution au cours de la stabilisation ou avant le signal de remontée en dehors d'une zone comprise entre -48 et -52 m est éliminatoire.
- Le temps mis à réaliser l'opération, ainsi que sa présentation sur l'ardoise, comptent plus que le résultat lui-même.

- Le multiplicande est compris entre 21 et 99, le multiplicateur, mémorisé par le candidat, entre 11 et 19.
- Le vidage de masque doit être franc et réel : masque entièrement retiré, le candidat se ventile, puis le remet et le vide.
- Le LRE et le VDM seront bien séparés et ne seront pas simultanés.
- L'épreuve se poursuit par la gestion d'une situation ou d'un enchaînement de situation, et non pas par une succession de signes, plus ou moins irréalistes.
- Il ne s'agit aucunement de situations de sauvetage.
- Les situations créées n'engagent pas forcément une réaction d'assistance obligatoire ou systématique. Il n'est pas forcément nécessaire non plus d'entamer immédiatement une remontée. L'adaptation de la réaction du candidat à la situation créée sera prise en compte, ainsi que sa capacité de discernement, lui permettant de l'interpréter sans nervosité ou précipitation excessives.
- La panne d'air finale pourra être gérée soit par la présentation de l'octopus, soit par la présentation du détendeur du candidat. L'échange d'embout pourra alors être simulé par l'instructeur.

Nota : La majeure partie de ces informations sont reprises dans les conditions de réalisation de chacune des épreuves.

ANNEXES

**Sujets des épreuves écrites
Propositions de corrigés.**

Voir site "Les nouvelles du quai de rive neuve"